

# Hérépian La commune possède désormais son plan local d'urbanisme

Dès son élection en 2014, le conseil municipal s'est lancé dans l'élaboration d'un nouveau PLU (plan local d'urbanisme) suite au rejet du dossier déposé par l'ancienne municipalité. Une enquête publique s'est déroulée du 12 juin au 12 juillet, au terme de laquelle le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. Le 20 septembre, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la révision de son POS (plan d'occupation de sols) et sa transformation en PLU, dont l'élaboration avait été décidée par la délibération du 21 octobre 2015 votée égale-



□ **le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la révision.**

ment à l'unanimité. Le projet a été mené à bien en trois ans. Il est devenu exécutoire depuis le 10 novembre 2017, suite à la validation par les services de

l'État, le rendant opposable aux tiers. La commune dispose désormais d'un outil nécessaire à un développement harmonieux de son territoire